

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UNE **CHARGE.E DE MISSION ENS**

CONTEXTE

A l'automne 2019, la commune de Claix a initié une démarche de concertation ayant pour objectif de préserver l'espace naturel des falaises nord du Vercors, entre le Pic Saint Michel et le Moucherotte, de la ligne de crêtes jusqu'au pied des parois rocheuses.

Avec l'appui du Parc du Vercors, des échanges ont eu lieu avec les communes concernées par ce secteur (Varces-Allières et Risset, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Nizier du Moucherotte et Lans-en-Vercors) et le département de l'Isère pour son intégration dans son réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS). Depuis 2021 et la création de cet ENS, c'est le Parc qui en assure sa gestion pour le compte des 6 communes.

Un plan de gestion vient d'être élaboré après une large concertation des principaux acteurs concernés, il met notamment en avant les enjeux de préservation des richesses du site et de sensibilisation des publics. Les étapes de validation par les différentes collectivités, dont le Département de l'Isère vont permettre de lancer la mise en œuvre des actions définies dans ce plan de gestion.

Par ailleurs, la commune de Lans-en-Vercors a engagé les mêmes démarches sur son territoire et un plan de gestion a été élaboré pour ce qui est devenu l'ENS des Ramées. La proximité de ces deux sites et les liens entre les enjeux identifiés sur chacun de ces sites ont incité à la mutualisation des moyens humains et financiers.

Pour accompagner la mise en œuvre des actions et l'animation des plans de gestion de l'ENS des Falaises et celui des Ramées, il est nécessaire de lancer le recrutement d'un agent contractuel, porté par le SM-PNRV. Son temps de travail sera réparti à part égale entre les 2 sites ENS.

Ces deux ENS présentent un intérêt majeur : si les enjeux de préservation sont importants, ils sont pour autant concernés par une forte fréquentation touristique et les usages y sont multiples (sports de pleine nature, exploitation forestière, pastoralisme). Ces particularités rendent la gestion d'autant plus minutieuse.

Le SM-PNRV et la commune de Lans-en-Vercors, tel que le définit le département de l'Isère dans sa politique des ENS, mettent donc en place des actions de conservation/préservation de leur biodiversité tout en ayant pour objectif de faire de l'un de ces deux ENS, celui des Ramées, un lieu exemplaire de découverte des richesses naturelles et des paysages du département et un lieu de valorisation des activités humaines.

Pour la mise en place des actions identifiées en 2024, le SM-PNRV et la commune de Lans-en-Vercors, avec l'appui du département de l'Isère, recrutent un(e) chargé(e) de mission pour assurer la gestion et l'animation du site.

L'agent sera basé à la maison du Parc du Vercors, à Lans-en-Vercors.

ZOOM SUR... LA MISSION

- Mettre en œuvre le plans de gestion : amélioration de la connaissance sur les espèces et les habitats naturels du site, organisation de l'accueil du public et gestion de la fréquentation, création de sentiers d'interprétation, accompagnement des pratiques pastorales et forestières, travaux d'entretien et de restauration des milieux naturels, ...
- Organiser des réunions de concertation entre les acteurs des sites, animation de réunions, de groupes de travail et de comités de site
- Faire le lien entre les acteurs des sites, les communes et les services du Département de l'Isère
- Organiser la surveillance des sites
- Rédiger les bilans et les rapports d'activité, solliciter les subventions auprès du département
- Rédiger et analyser les appels d'offres
- Synthétiser les connaissances pour le grand public
- Réaliser des suivis d'espèces et de la fréquentation des sites

PROFIL REQUIS

Savoirs

- ✓ Connaissance des Parcs naturels régionaux et des collectivités publiques
- ✓ Connaissance de l'outil Espace Naturel Sensible
- ✓ Connaissances scientifiques et naturalistes
- ✓ Connaissance des différents types de publics, des acteurs
- ✓ Maîtrise des outils de bureautique et de logiciels de cartographie
- ✓ Bonnes aptitudes physiques et autonomie en montagne indispensables par toute saison

Savoirs souhaités :

- ✓ Connaissance du Vercors et de ses enjeux écologiques
- ✓ Brevet d'accompagnateur moyenne montagne

Savoir-faire

Compétences requises :

- ✓ Capacités de vulgarisation en éducation à l'environnement et/ou en animation nature
- ✓ Capacités de concertation/médiation
- ✓ Capacités rédactionnelles, par exemples : plan de gestion, comptes-rendus de réunions, bilans d'activité, cahier des charges techniques, réponses à des appel à projets, ...

Savoir-être

Compétences requises :

- ✓ Sens du contact et du travail en équipe.
- ✓ Capacités relationnelles avec public varié : élus, techniciens, milieux associatifs, agriculteurs, chasseurs...

Organisation du travail :

L'agent intégrera le service « Biodiversité et ressources naturelles » du Parc du

Vercors, sous l'autorité du responsable de service.
Pour le cas spécifique de l'ENS des Ramées, l'agent sera en relation avec la Directrice Générale des Services (DGS) de la commune de Lans-en-Vercors.

Résidence administrative: Lans en Vercors

Type de contrat :

Contrat de Projet de 3 ans à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 2 mai 2024, (date prévisionnelle de l'opération), renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans, en application de l'article L332-24 du code général de la fonction publique et du décret 2019-1414 du 19 décembre 2019,

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade ingénieur territorial selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

Formation :

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau Master 2 et/ou d'une expérience significative en matière de gestion d'espaces naturels.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_CM_ENS FAL_LM.pdf et

Nom_Prenom_CM_ENS FAL_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : **12 mars 2024**

Entretiens prévus : **le mercredi 27 mars 2024**

Prise de poste : **le jeudi 2 mai 2024**

RÉFÉRENTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- **Mélanie MANIEZ**, assistante du service Biodiversité et Ressources Naturelles
melanie.maniez@pnr-vercors.fr

- **Benoît BETTON**, conservateur de la Réserve naturelle et responsable du service Biodiversité et Ressources Naturelles.
benoit.betton@pnr-vercors.fr